

(nationales et internationales) de promotion du commerce et les plans du gouvernement fédéral en ce qui concerne la promotion des exportations.

Les compagnies peuvent aussi demander que leur nom soit introduit dans la banque de données de WIN EXPORTS, à laquelle ont accès, sur ordinateur personnel, les bureaux canadiens de représentation commerciale à travers le monde. Ces données sont régulièrement mises à jour et permettent de tenir les délégués commerciaux au courant des capacités de production et des intérêts des compagnies qui, grâce à ce système, accroissent leurs chances d'obtenir des renseignements précieux sur des affaires à réaliser.

### ○ **Les centres des services aux entreprises (CSE)**

Les centres des services aux entreprises, administrés par les bureaux régionaux d'ISTC, offrent, pour le compte des CCI, un vaste choix de publications de nature commerciale, tels des profils de marché de plusieurs pays, des guides, des statistiques commerciales et des catalogues des foires commerciales internationales.

### ○ **Autres services**

Les CCI permettent enfin l'accès aux services fournis par la SEE (financement à l'exportation, assurances de type divers), par l'ACDI (contrats d'aide aux pays en développement) et par d'autres organismes comme la Corporation commerciale canadienne (contrats de gouvernement à gouvernement, y compris les contrats de matériel de défense avec les États-Unis).

## **Programmes fédéraux d'aide à la promotion du commerce**

### ○ **Programme de développement des marchés d'exportation (PDME)**

Le PDME a pour principal objet d'accroître les ventes à l'exportation de produits et services canadiens, grâce au partage des coûts de certaines activités que la compagnie ne pourrait ou ne voudrait normalement entreprendre seule.

Cela permet de réduire les risques auxquels peut faire face la compagnie lorsqu'elle pénètre un marché étranger.